

**LOCATION SALLE DE BROSSOLETTE UNIQUEMENT AUX HABITANTS DE MAYENNE (49 personnes maxi)**

**Le règlement s'effectue 2 semaines avant la location, à l'accueil de l'association Les Possibles**

- **Etat des lieux entrant :** le vendredi (**Vous devez contacter Manon Joubert 8 jours avant, au 06.80.68.84.63**)
- **Etat des lieux sortant :** le mardi suivant la location, à 9h

Les clés seront remises sur ces temps.

La présence du loueur sur ces temps revêt un caractère obligatoire et non négociable.

➤ **Tarifs 2020 :**

- Du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre : 59,00 €
- Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril : 68,00 € (chauffage inclus)
- Caution salle : 185,00 €

Chèques à l'ordre du **Trésor Public**



☎ **02.43.04.22.93**

***A fournir OBLIGATOIREMENT lors de votre réservation : une attestation d'assurance responsabilité civile (que vous demanderez auprès de votre assureur) et la copie de votre pièce d'identité.***